La CCIMA

La Chambre de commerce, de l’industrie, des métiers et de l’agriculture (CCIMA) constitue, auprès des pouvoirs publics, l’organe représentatif des différents secteurs d’activité sur le Territoire. La chambre interprofessionnelle a pour attributions la défense des intérêts généraux des professionnels patentés, l’aide aux chefs d’entreprise, le conseil, la formation. **Elle donne au Préfet et à l’Assemblée territoriale des avis, conseils et informations** concernant les trois secteurs et propose et organise des actions de politique publique utiles au développement de l’économie.

Elle participe à la gestion de structures externes ayant un rapport direct avec la vie des entreprises, et doit contribuer au développement de leurs exportations. **En 2023, la CCIMA représente 1272 patentés** contre 1217 en 2022, 987 en 2021, 861 en 2020 et 732 en 2019, 582 en 2017. Environ deux tiers sont à Wallis et un tiers à Futuna, un tiers sont des cheffes d’entreprises. 17 % des entreprises exercent dans le secteur primaire, 14 % dans le secteur secondaire et 69 % dans le secteur tertiaire. Fin 2023, la CCIMA comptait 11 salariés dont 3 à Futuna. La CCIMA accueille très régulièrement des stagiaires et des engagés de services civiques, dont plusieurs sont devenus agents de la chambre.

La CCIMA a pour vocation de **développer le secteur privé**, d’augmenter la part de salariés dans les entreprises, de rendre l’emploi privé et la création d’entreprises plus faciles et d’en faire un projet désirable. La CCIMA **conseille et accompagne** les patentés, porteurs de projets, créateurs d’entreprises, présents sur le territoire ou qui souhaitent s’y installer. Elle les aide dans leurs **démarches**, leur **recherche de formation**, **de financement** et toute initiative visant à augmenter leur mise en marché et rentabilité.

Pour accomplir ces missions, la CCIMA s’est constitué un **réseau de partenaires** locaux, régionaux et nationaux. Elle mène des actions de **coopération** afin de donner aux patentés accès à des formations, assistances et marchés extérieurs ; et remplit un rôle de **médiation** entre les patentés et des interlocuteurs locaux comme la banque, régionaux ou nationaux, comme BPI France par exemple.

La CCIMA est associée aux **réflexions territoriales pour le développement économique** du territoire par exemple sur l’affectation des instruments financiers de l’Union européenne, la définition de politiques sectorielles ou de coopération.

**2023, une année « normale », entre bilans et lancement de projets**

L’année 2023 a été la première année d’activité normale pour le secteur privé depuis la pandémie mondiale, les frontières ayant rouvert et les vols repris en juillet 2022. L’économie de Wallis et Futuna en 2023 se porte bien, portée par la consommation intérieure. L’inflation autour de 5% est plus marquée dans le domaine alimentaire. Le secteur du BTP a vu son activité progresser avec l’augmentation des importations de ciment.

Pour la CCIMA, 2023 a été une **année de stabilisation institutionnelle** et de lancement de projets. 2022 était en effet une année de transition en même temps que d’élections. L’année 2023 a été une première année complète de mandat pour les élus territoriaux qui ont pris leurs fonctions en 2022. Avec la reprise des vols, des contacts noués avec des pays et territoires de la région ont pu être relancés : Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Fidji notamment. C’est une année charnière pour les projets du territoire avec la fin du contrat de convergence et de transformation (CCT) et la définition du prochain contrat ; la défense par le territoire de son souhait de consacrer le prochain instrument financier de l’Union européenne au **tourisme**, le conduisant à revoir son projet et ses structures supports, à argumenter ses attentes et à défendre sa position d’acteur crédible vis-à-vis de l’UE. Le territoire a également poursuivi ses réflexions pour la conception et la mise en place d’une **stratégie** intégrée **de pêche hauturière** comportant une phase de formation, d’expérimentation puis de construction d’infrastructures à terre et d’acquisition de matériel. Dans le même temps, le territoire a élaboré, via son service de l’agriculture, un **plan alimentaire territorial** visant à améliorer la qualité de l’alimentation locale et de réduire la dépendance aux importations. Enfin, l’année a été la dernière pour le programme Protege, soutenu par l’UE et la CPS et comportant un volet relatif au secteur primaire important.

L’année 2023 est donc une année de définition de politiques publiques soutenues par l’Etat, l’Europe ou co construites avec des partenaires régionaux et qui doivent porter leurs fruits en 2024 et les années suivantes. La CCIMA a été consultée et associée à la définition de ces politiques publiques dans le cadre de ses missions. Pour le prochain **contrat de convergence et de transformation**, la CCIMA a ainsi défini et chiffré **12 actions** en faveur de la promotion et du développement économique du territoire. Pour le tourisme, la CCIMA a défini des actions qui doivent également si elles sont soutenues favoriser la croissance de l’activité des entreprises. Il est cependant à noter que l’état des finances publiques du territoire, notamment du fait de la mise en place de la fonction publique territoriale, ne permet pas d’envisager d’action de grande envergure. Pour le prochain CCT par exemple, **aucune action dédiée à l’économie n’a été soutenue** par les élus. Ainsi, si la mise en place de la fonction publique territoriale est probablement un des facteurs qui ont porté la consommation sur le court terme, sur le long terme elle comporte un risque de déséquilibre voire de délitement de la société wallisienne et futunienne.

Le blocage de la Banque de Wallis et Futuna par la fédération du BTP en fin d’année met en lumière un des symptômes du territoire **: l’absence des infrastructures et politiques de soutien à son secteur économique**. Le développement de Be Bunk, organisme bancaire en ligne, répond à certains besoins individuels mais ne permet pas l’ouverture de comptes professionnels ni de crédits pour le développement des entreprises. Les entreprises restent tributaires de la BWF et de sa faible qualité de service ; de son côté la BWF déplore le manque de sérieux des entreprises qui n’ont pas d’obligations de tenue de comptabilité.

**2023, une « première année » de mandature**

Pour la CCIMA, l’année 2023 est la première année complète de la mandature du président de la CCIMA, Otilone Tokotuu, élu en septembre 2022 suite à l’annulation des résultats des élections de 2021. Tout en poursuivant les engagements pris par la chambre auparavant, le président a souhaité **rendre plus transparente et efficiente la CCIMA et assainir son fonctionnement**. Afin de disposer d’une analyse objective et de conseils, le président a initié un **audit de la chambre**. Le cabinet KPMG, sélectionné à la suite d’une consultation, a émis des recommandations concernant les procédures à suivre, mises en œuvre au second semestre. Le président a également défini des procédures d’engagement et de liquidation des dépenses en définissant le rôle des différents acteurs et les seuils d’habilitation. Les véhicules de la CCIMA font à présent l’objet d’un suivi avec l’instauration de carnets d’entretien et d’utilisation. Concernant les personnels, le président a défini des fiches de poste, initié des entretiens individuels avec chaque agent et réorganisé les missions de chacun.

La réorganisation fonctionnelle a été concomitante avec une réorganisation physique. La CCIMA a déménagé en 2023 à la fois à Wallis et à Futuna afin de disposer de locaux mieux adaptés, d’un meilleur rapport qualité prix et plus indépendants. Les bureaux de la CCIMA sont à présent à Pokolua à Wallis ; à Nuku à Futuna.

Enfin le président s’est attaché à la **recherche d’économies** pour la CCIMA, par exemple sur le loyer, le coût des assurances, les frais de mission et à obtenir le remboursement de frais préalablement indument perçus, au détriment de la CCIMA.

David Badin, élu à Futuna, président de la commission des finances de la chambre, a accompagné cette politique d’assainissement du fonctionnement de la chambre. En 2023, pour la première fois, KPMG a certifié les comptes de la CCIMA sans réserve.

**Développement et valorisation du secteur primaire : vers l’agrotransformation et l’augmentation de la chaîne de valeur**

A **Futuna**, la CCIMA a lancé la **construction de deux marchés**, l’un situé à Fiua (Sigave) et l’autre à Malae (Alo) qui devraient être achevés début 2024 et doivent offrir un débouché structurant à la production locale tout en accueillant des manifestations conduites par la chambre. A **Wallis**, l’extension du marché d’Aka’Aka, dont la responsabilité a été retirée à la CCIMA fin 2019, n’a toujours pas abouti. Le site inutilisable conduit la chambre à organiser des marchés mensuels dans différentes parties de l’île, pour un coût plus élevé. La CCIMA s’attache à ce que ces marchés soient coorganisés avec des services ou à l’occasion de manifestations afin de maximiser la participation des exposants et la fréquentation.

La CCIMA a ainsi organisé **plusieurs marchés** ou s’est associée à des événements en 2023 : les journées européennes des métiers d’art, le rendez-vous des petits entrepreneurs, la Manatai, la journée mondiale de lutte contre le diabète. En décembre, la CCIMA a organisé pour la première fois une **foire agricole de Noël**, sur 2 jours complets et 2 soirées, en partenariat avec les services du territoire et en accueillant une délégation de Polynésie française. Malgré le contexte tendu dû au blocage de la banque et à l’indisponibilité de liquidités, la Foire a été une réussite constituant un moment familial apprécié.

Ces marchés et événements visent à mettre en valeur la production locale ainsi que l’artisanat. A Futuna, la CCIMA a tenu en juin la première édition du **Faiva o Futuna**, manifestation dédiée à la diffusion et préservation des savoir artisanaux futuniens, cette année la sculpture et les percussions (lali). Les agents de la CCIMA et du STAC ont tenu des ateliers d’apprentissage de ces disciplines pour les enfants, puis des concours et représentation de danse, couture, artisanat. Le festival très apprécié sera reconduit.

Concernant le **secteur primaire**, outre ces marchés, la politique de la CCIMA a eu comme fil conducteur la réponse à un **appel à projet de la CPS** déposé en partenariat avec la CAPL (chambre d’agriculture et de la pêche lagonaire de Polynésie française). Ce projet centré sur l’agro transformation et la valorisation des produits locaux s’inscrit dans la coopération régionale. Il vise à créer des produits à valeur ajoutée et inciter à augmenter la production locale pour davantage de valeur. Le projet est articulé en 5 phases : diagnostic, accompagnement, conduite d’une mission en Polynésie française à l’occasion de la Foire agricole de la CAPL, conduite de formations et d’ateliers de transmission, organisation d’une Foire agricole à Wallis et accueil d’une délégation de Polynésie.

L’expérience de la Polynésie en matière d’agro transformation ouvre des perspectives pour Wallis et Futuna. La CCIMA s’attachera à accompagner les producteurs du Fenua dans leurs initiatives et à continuer à mener des actions de valorisation de leurs produits. Plusieurs projets de collecte et transformation alimentaire, de production agricole (vanille à Futuna, cacao à Wallis) seront menés en 2024 suite à ces échanges.

En 2023, pour la première fois, Wallis et Futuna ont eu un stand au **Salon international de l’agriculture**. Près de 500 kilos de produits ont été vendus : confitures, chips, sirops, miel, huiles, artisanat. La présence du territoire a été très appréciée et a montré un vrai intérêt pour le territoire, à la fois pour ses produits et en tant que destination touristique. Plusieurs milliers de visiteurs se sont rendus sur le stand, ont demandé des informations ou acheté des produits. Le stand a par ailleurs permis de renforcer les collaborations avec les territoires français du Pacifique et d’autres territoires d’outre-mer.

C’est à la suite du Salon que la CCIMA a concrétisé le partenariat avec la Polynésie française qui a débouché sur la participation à la Foire agricole de Polynésie et au Salon artisanal Made in Fenua en octobre.

Ces deux participations correspondent au souhait de la CCIMA de développer l’agro transformation sur le territoire.

La CCIMA a poursuivi en 2023 son rôle de **collecte de produits agricoles** et de livraison à l’agence de santé et l’école de Ninive. Chaque début de semaine un agent de la CCIMA interroge les producteurs volontaires sur les récoltes qu’ils feront dans la semaine, puis l’agence de santé sur ce qu’elle souhaite commander. Le vendredi, l’agent collecte les produits et les livre à l’ADS. La CCIMA a aidé à faciliter les démarches de facturation et les délais de paiement des producteurs. Une délibération de 2022 l’autorise à faire une régie d’avance afin d’accélérer encore le règlement et d’augmenter la mise en marché des produits locaux.

En 2023 la CCIMA a ainsi vendu pour plus 2.5 millions CFP à l’ADS, contre 2.1 millions en 2022, 1.4 en 2021 et 1 en 2020.

La CCIMA a poursuivi **l’accompagnement technique de terrain** des agriculteurs qui en font la demande.

Les agents ont participé à différentes formations conduites par la direction des services de l’agriculture et les équipes de Protege, notamment en aviculture, pour la lutte contre les nuisibles, l’agroforesterie.

Enfin, début 2023 la CCIMA a participé à la finalisation d’un **projet de recherche** conduit par l’Université de Curtin (Australie) sur les réseaux sociaux de proximité qui interviennent dans les pratiques économiques. Ce projet conduit également en Nouvelle-Calédonie, soutenu par l’Institut agronomique calédonien et par le fonds Pacifique, a trouvé une application pratique dans la réflexion sur la définition d’un plan alimentaire territorial.

**Coopération régionale et nationale**

En termes de coopération, la réouverture des vols et le retour à une situation « normale » ont permis de réactiver les partenariats en sommeil du fait du Covid. En 2023, la CCIMA a ainsi renoué des liens avec :

* La CAPL (cf ci-dessus)
* La CCISM de Polynésie française (Salon Made in Fenua, partenariats pour des formations ; aide à l’investissement ; participation à l’EEN Tonic)
* La CCI NC (lancement du partenariat avec l’ADEME et formation – cf ci-dessous ; formation de personnel de la CCIMA ; appui et conseil)
* La CMA NC (réactivation d’un partenariat, accueil de patentés de Wallis et Futuna à des tarifs préférentiels, conseil et accompagnements)
* La CAP NC (conseil, accompagnement)
* La CMA de Bretagne (réactivation d’un jumelage pour l’accueil de Wallisiens et Futuniens en formation en alternance).

Ces partenariats sont précieux car ils ouvrent des opportunités aux patentés de Wallis et Futuna pour la formation continue. Dans cette optique, la CCIMA a proposé aux élus territoriaux de réaliser dans le cadre du prochain CCT un catalogue de formation professionnelle, construit avec ces différents partenaires et le SITAS, afin d’accélérer la montée en compétences des patentés avec davantage de visibilité et transparence.

En qualité de chambre interprofessionnelle la CCIMA participe à des réseaux nationaux ou régionaux qui ouvrent des perspectives : CCI France (via l’ACCIOM – association des CCI des Outre-Mer), Chambre d’Agriculture France, CMA France, la FEDOM (Fédération des Entreprises des Outre-Mer). Ces réseaux relaient les préoccupations de la CCIMA et peuvent être un soutien efficace pour ses projets. La FEDOM, accueillie en juin à Wallis, a par exemple relayé la demande des entreprises du Pacifique de pouvoir être attributaire d’un numéro de SIRET. Cette demande formulée depuis de nombreuses années a abouti en fin d’année. En octobre, l’invitation de CDA France a permis au président de la CCIMA de participer au colloque sur l’agriculture en outre-mer qui s’est tenu en Guadeloupe.

**Participation à la stratégie de développement du tourisme**

Concernant le tourisme, la CCIMA a participé à la réflexion menée pour définir les actions à proposer au soutien du 12ème instrument territorial de l’UE. La CCIMA a insisté notamment sur un **soutien effectif aux porteurs de projets** afin de renforcer l’offre de logements, restauration et activités touristiques attendues. Par ailleurs la CCIMA a invité les élus à définir les publics cibles du tourisme, adopter des objectifs chiffrés dans le temps et à conduire des stratégies de communication différenciées vis-à-vis de ces cibles. **Quatre types de tourisme** « raisonnable et raisonné » pourraient être adoptés : tourisme culturel, religieux, sportif et linguistique. Le tourisme de croisière est également à poursuivre comme l’a montré la participation au second forum des îles du Pacifique en octobre.

Pour la formation des professionnels du tourisme, la CCIMA et la mission tourisme ont organisé une session sur l’utilisation des outils numériques pour la visibilité de leurs établissements et de la destination, grâce à SPTO (South Pacific Tourism Organization). Ils ont également mené à terme un partenariat élaboré avec l’Université de Polynésie française. Trois Futuniennes et deux Wallisiennes ont pu suivre le **diplôme d’université de guide touristique** en milieu polynésien, organisé sur 6 mois à distance et en présentiel. Ce personnel formé est à présent en capacité d’organiser des visites guidées touristiques. La CCIMA doit poursuivre son accompagnement pour la prise de patente – en réglant le problème de cette patente trop élevée – et l’élaboration de documents de promotion.

Toujours sur le tourisme, la CCIMA a finalisé une convention avec l’ADEME et la CCI de Nouvelle Calédonie pour l’accès des professionnels du tourisme au **fonds tourisme durable de l’agence**. Grâce à ce fonds les professionnels peuvent réaliser un diagnostic de leurs équipements et pratiques et envisager l’acquisition de matériel et la mise en place de pratiques plus économes en énergie, dont le coût peut être financé par l’ADEME jusqu’à 80%. La CCI NC a formé et accompagné la CCIMA à la réalisation des diagnostics et l’utilisation des outils de l’ADEME. En 2023, 5 diagnostics ont été réalisés, l’objectif étant d’en faire 10 sur la période de la convention, d’ici fin 2024.

La CCIMA a demandé aux responsables politiques d’être chargée de la mise en œuvre d’une partie de la stratégie du tourisme, avec les moyens humains correspondants. La CCIMA a également appelé à la création d’un office de tourisme, attendu depuis 2019 et dont l’absence reste un obstacle au développement de ce domaine.

**Financement et structuration des entreprises**

**L’accompagnement des porteurs de projets** et entreprises est une partie importante de l’activité de la CCIMA. En 2023, le CTI est devenu **CTAI** (code territorial des aides à l’investissement) avec une révision de certains critères, notamment le plafond et le taux d’attribution (5 millions, 50% maximum) et les secteurs éligibles élargis. La CCIMA a accompagné 14 demandes de porteurs de projet, dont 6 ont été acceptés.

La CCIMA aide également les entreprises dans leurs démarches pour l’ouverture de comptes bancaires professionnels à la BWF. En 2023, 41 patentés ont été accompagnés, la moitié a réussi à ouvrir un compte.

Le **centre de gestion** de la CCIMA (CGA) permet aux entreprises adhérentes de disposer d’un service de comptabilité, des conseils et de la certification d’un cabinet d’expert-comptable associé à la chambre. En 2023, le CGA compte 9 clients à Wallis et 1 à Futuna. Ce nombre reste faible malgré la nécessité pour les entreprises de se doter de l’instrument de pilotage et de développement qu’est une comptabilité. La CCIMA relancera les démarches pour faire connaître ce service en 2024. Il est à noter qu’à compter de 2024, les patentés bénéficiaires du CTAI seront tenus d’adhérer au CGA la première année.

La CCIMA a été formée par l’administration à l’utilisation de **Chorus Pro**. Les entreprises qui le souhaitent peuvent effectuer leurs démarches à la CCIMA et être accompagnées pour la transmission de leurs factures aux établissements publics.

Dans le domaine du numérique, qui a fait l’objet du 11ème FED, la CCIMA est restée active, par la promotion de **formations en ligne** par exemple. La CCIMA est membre fondateur de l’UNWF (Université numérique de Wallis et Futuna) et participe à la promotion du **DU de capacité en gestion des entreprises** et a appelé au développement d’autres formations, dans l’esprit de l’appel à projet campus connecté auquel avait répondu le territoire. Des postes informatiques sont disponibles à la CCIMA pour les patentés qui souhaiteraient effectuer des recherches, réaliser des démarches, travailler voire suivre des formations.

Dans le secteur primaire, les aides disponibles dépendent d’un **accord entre le territoire et le ministère de l’agriculture et la souveraineté alimentaire (MASA)**. Les demandes peuvent être accompagnées par la CCIMA. 5 dossiers ont été ainsi traités ; dont 1 a obtenu un financement.

En 2023, le dossier de création de la **SEM** (société d’économie mixte) de développement économique du territoire n’a malheureusement pas avancé. Un revirement politique a conduit à un changement d’implantation programmée pour le Fale des Entreprises et à devoir présenter à nouveau le dossier à la Banque des Territoires. Ce dossier patine depuis plusieurs années en raison des atermoiements des élus. Le projet vise à créer un espace unique regroupant les services d’accompagnement aux entreprises, avec des espaces de travail à louer et un rôle **d’incubation de projets et de pépinière d’entreprises**.

La CCIMA a finalisé en 2023 la création **d’Initiative Wallis et Futuna (INWF)**, offrant ainsi aux entrepreneurs qui ont un projet de création, développement ou reprise un accompagnement et une **nouvelle source de financement** pour leurs projets. L’association a été accompagnée par Initiative Nouvelle Calédonie (INC). Les outils mis en place à Wallis et Futuna sont directement déclinés de ceux d’INC. INWF dispose d’un fonds expérimental pour l’attribution de **prêts d’honneur à 0%**, plafonnés à 4 millions CFP et qui devront être adossés à des prêts bancaires. En 2023 INWF a réalisé plusieurs réunions de présentation du dispositif aux entreprises. Les premiers prêts d’honneur devraient être attribués au cours du premier semestre 2024. Il est à noter que la BWF est membre d’INWF.

INWF fonctionne en phase expérimentale grâce aux financements issus du plan de relance et du 11ème FED territorial (stratégie numérique). Il s’agit d’une phase expérimentale sur 2023 et 2024 à l’issue de laquelle des financements complémentaires devront être apportés. Le fonctionnement de l’association est assuré par des ressources humaines et logistiques de la CCIMA.

Pour 2024, la CCIMA souhaite poursuivre ses actions pour **l’agrotransformation**, la valorisation des produits du territoire. La CCIMA souhaite piloter des **cultures à forte valeur ajoutée** : la vanille à Futuna, le cacao et le café à Wallis.

La CCIMA va poursuivre ses actions pour **rationaliser l’activité des entreprises** et les conduire à tenir une comptabilité qui est la première étape de leur développement localement et au-delà du Fenua.

Enfin, la CCIMA va s’attacher à permettre à un nombre croissant de patentés d’avoir accès à de la **formation continue** qu’elle soit en ligne, sur place ou en dehors du territoire, toujours afin d’accroître, diversifier et enrichir leur activité.